

**REVÊTEMENT AMOVIBLE
POUR CORPS DE POUTRE M'16****3652**

À CONSERVER

**Avertissement**

Il convient de faire installer cet équipement par une personne qualifiée.
Cet équipement doit être utilisé par une seule personne à la fois et sous la surveillance d'une personne qualifiée.
L'usage de cet équipement à des fins autres que celles initialement prévues est exclu.

Recommandations

Il est recommandé comme l'indique la norme française NF S52-400 de :

- conserver cette notice pour référence ultérieure (contrôle, entretien...).
- effectuer une maintenance prédictive de manière périodique.
- mettre en place une vérification annuelle ou pluriannuelle selon l'utilisation.

Colisage

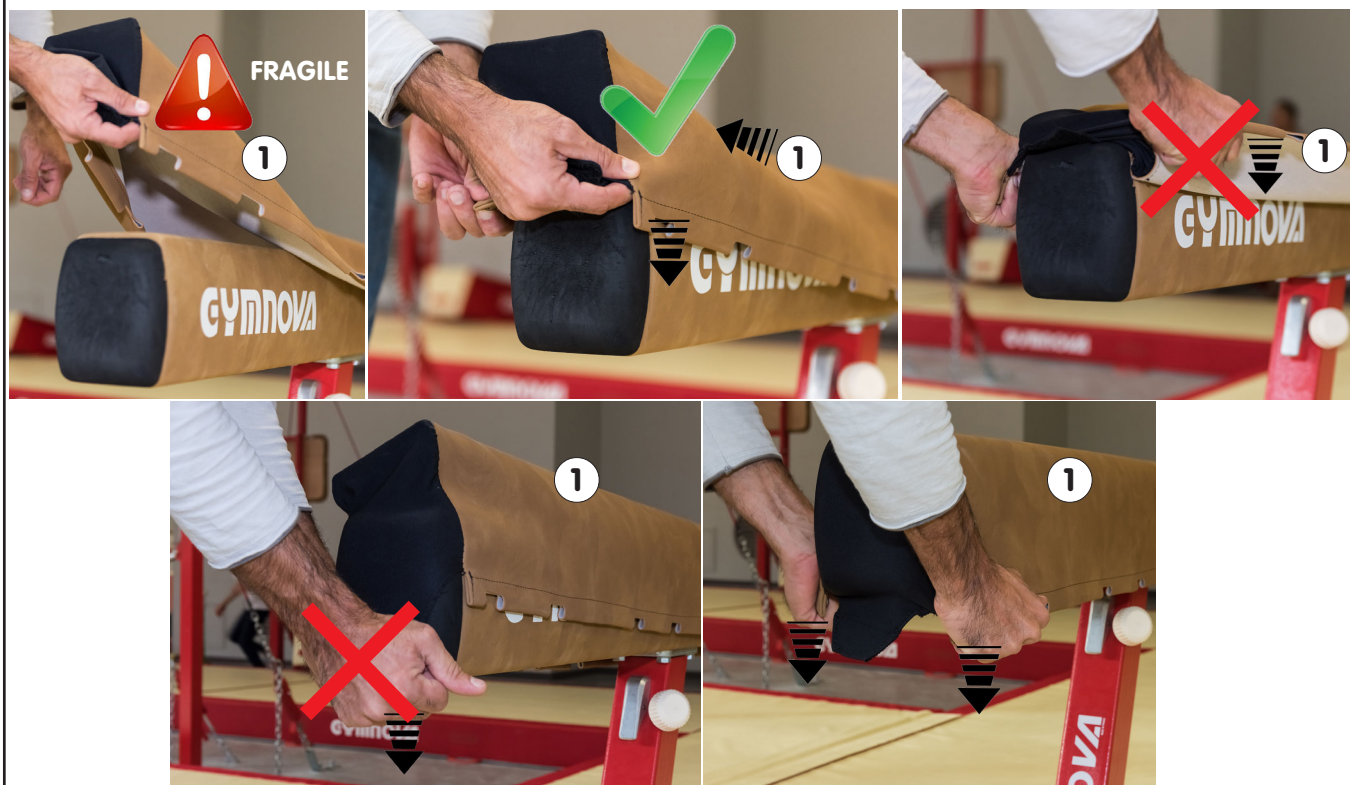
1 colis (Réf. : 3652)

Dimensions : 610 x 410 x 240 mm

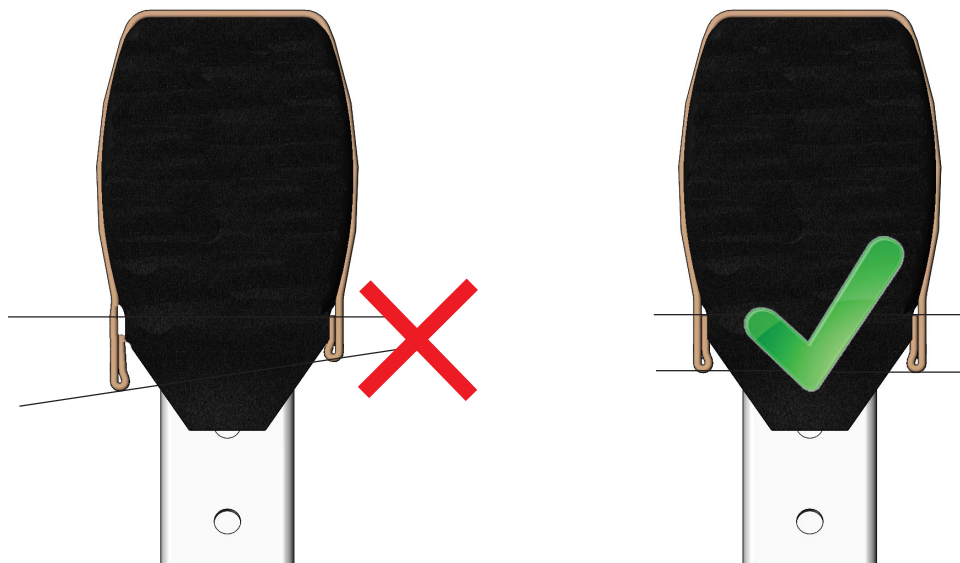
Masse : 6 kg

Volume : 0,06 m³**I. Montage du revêtement**

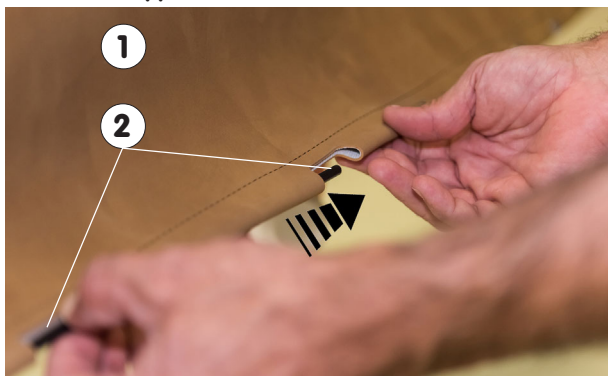
- 1 Nettoyer l'ancien corps à l'aide d'un chiffon sec afin de supprimer les irrégularités (amas de magnésie etc).
- 2 Utiliser les embouts (4) fournis si nécessaire (embouts actuels abîmés ou inexistant) pour les corps de poutre Gymnova. Se reporter aux instructions de la notice NM135.
- 3 Enfiler le nouveau revêtement (1) par-dessus l'ancien corps : commencer par une extrémité puis enfiler l'autre extrémité.



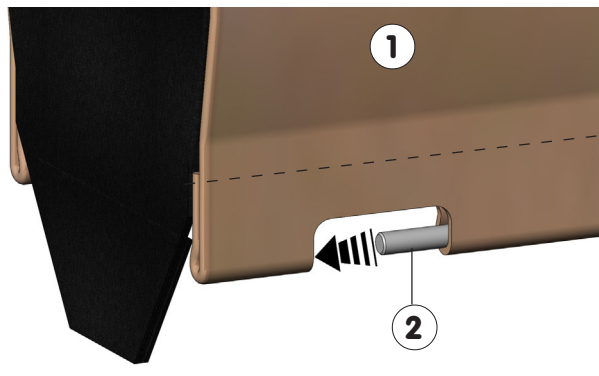
4 Vérifier que le revêtement (1) soit bien centré sur le corps : en longueur (même déformation du tissu d'extrémité) et équilibré des 2 côtés.



5 Enfiler un jonc (2) dans chaque ourlet sur toute la longueur de la housse (1).

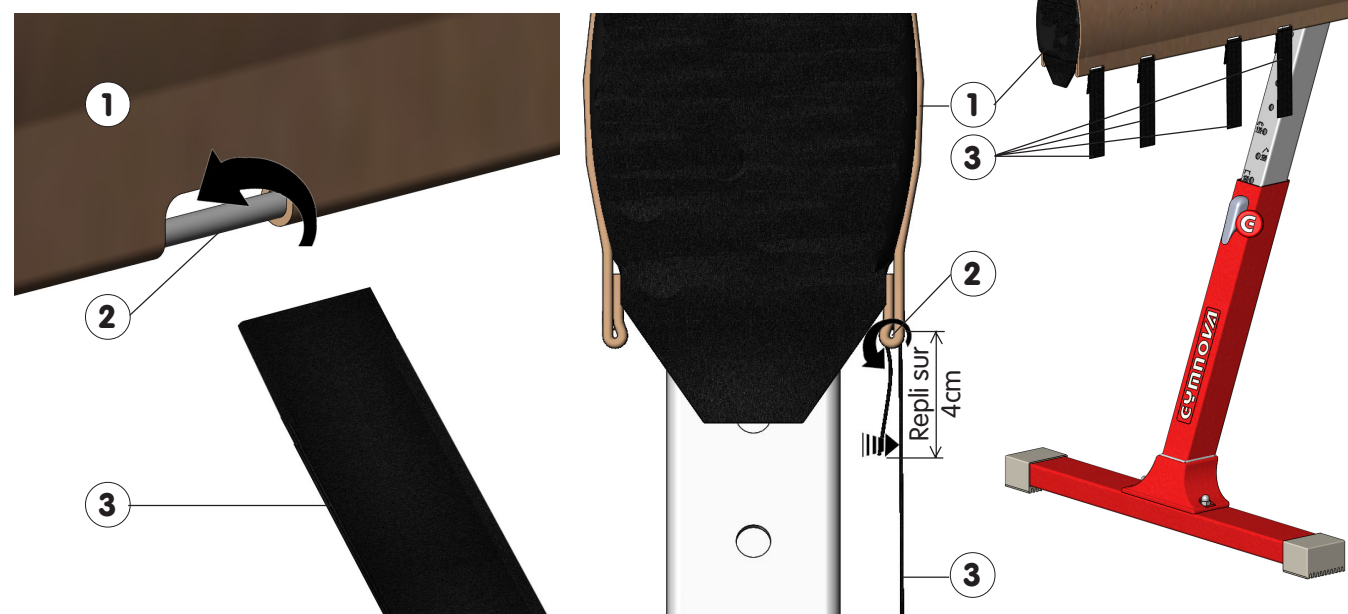


6 Faire entrer les joncs (2) dans chaque "poche" aux extrémités de la housse (1).




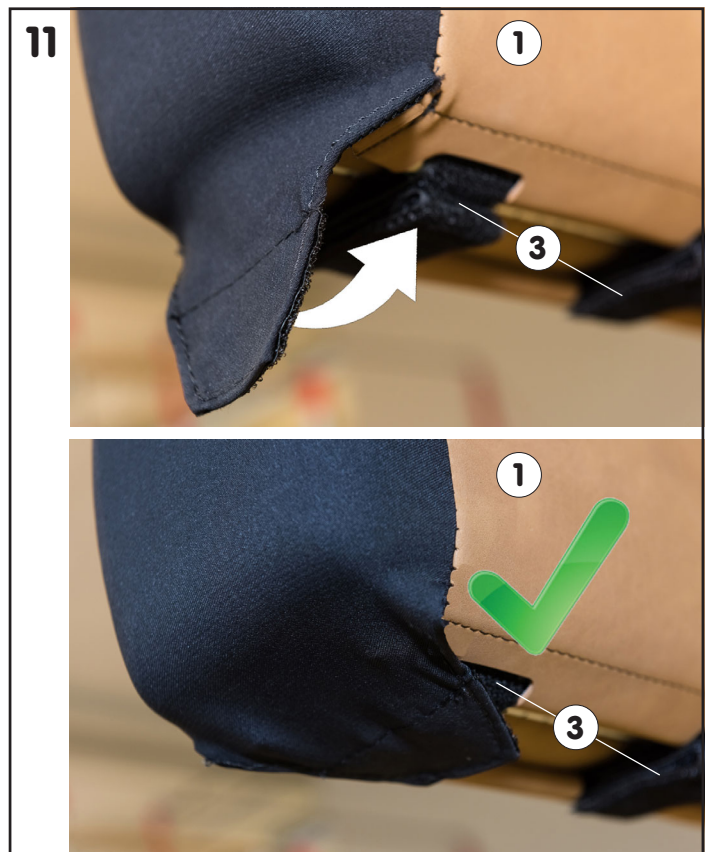
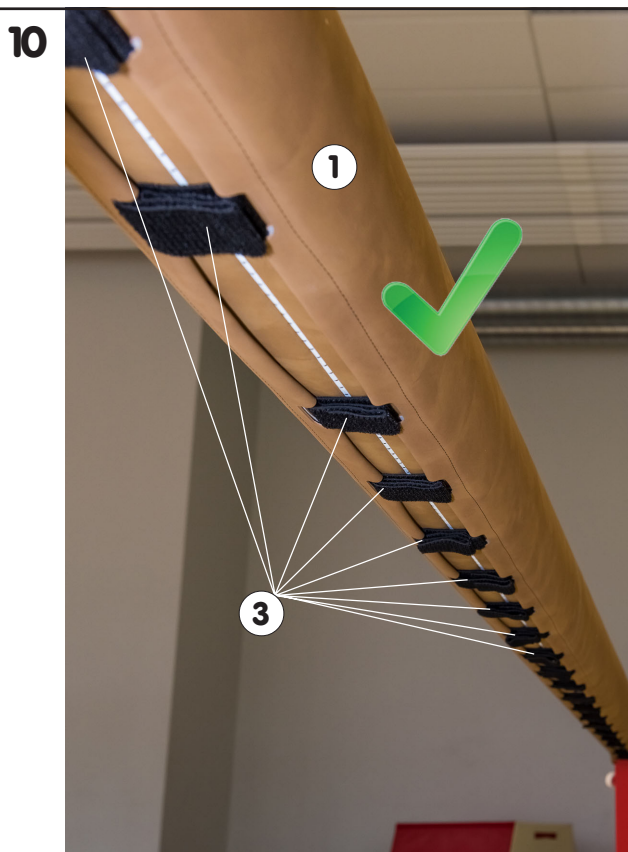
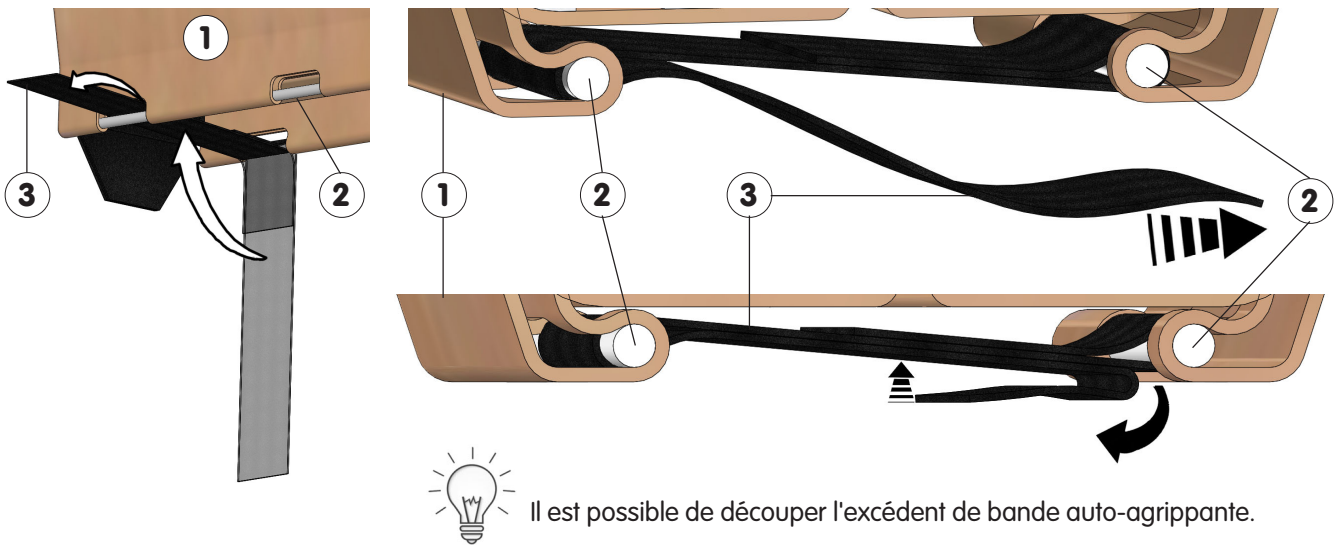
7  **Les joncs sont légèrement plus longs que la housse** : il est donc nécessaire de rentrer une extrémité dans une poche (étape 6), puis pousser au maximum le jonc dans la direction indiquée étape 6 pour insérer l'autre extrémité dans la seconde poche.

8 Monter les 28 bandes auto-agrippantes (3) autour d'un jonc (2) sur un même côté, à travers chaque encoche du revêtement amovible (1).



9 Commencer à une extrémité de la poutre et répéter l'opération sur chaque bande auto-agrippante **(3)**. Tirer modérément sur chacune pour tendre la housse **(1)**. Une fois toutes les bandes auto-agrippantes attachées, ajuster en ajoutant de la tension dans celles-ci si nécessaire.

 Vérifier à chaque tension de bande auto-agrippante que la housse soit bien centrée sur le corps = ne "tourne" pas par rapport au corps **(cf. Fig 4)**.

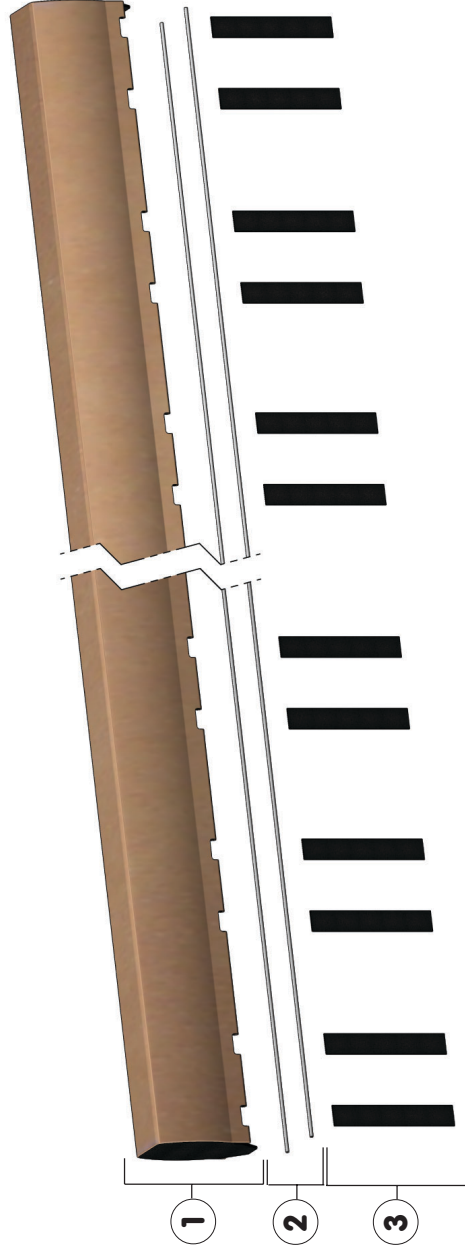


II. Maintenance

Effectuer avant chaque utilisation une vérification complète de l'état et du bon fonctionnement des pièces d'usure (bandes auto-agrippantes). Retendre l'ensemble des bandes auto-agrippantes si la housse est détendue.

Important:

- En cas d'anomalie constatée ou présumée, ne pas utiliser l'équipement tant qu'un technicien n'est pas intervenu.
- Tout élément détérioré ou déformé doit être remplacé dans les plus brefs délais.



30	-	-	-	-
29	-	-	-	-
28	-	-	-	-
27	-	-	-	-
26	-	-	-	-
25	-	-	-	-
24	-	-	-	-
23	-	-	-	-
22	-	-	-	-
21	-	-	-	-
20	-	-	-	-
19	-	-	-	-
18	-	-	-	-
17	-	-	-	-
16	-	-	-	-
15	-	-	-	-
14	-	-	-	-
13	-	-	-	-
12	-	-	-	-
11	-	-	-	-
10	-	-	-	-
9	-	-	-	-
8	-	-	-	-
7	-	-	-	-
6	-	-	-	-
5	2	Lot de 14 bandes auto-agrip.	3652/22	collis SAV
4	2	Embout plastique complet	3610/77	l'unité
3	28	Bande auto-agrippante	-	-
2	1	Paire de Joncs Ø6 - Long.: 5025	3652/12	-
1	1	Housse de Rev. amov. M'16	3652/03	-
REP	NBR	DESIGNATION	REFERENCE	OBSERVATION

REVÊTEMENT AMOVIBLE CORPS DE POUTRE M'16